

Annonay 2e en monocoques



Le départ des C9 toujours aussi impressionnant.

MARATHON DES GORGES DE L'ARDECHE

Samedi 7 novembre, se tenait la 25e édition du marathon et du challenge international des gorges de l'Ardèche. Ainsi, un peu plus de 1 600 compétiteurs venus de plus d'une vingtaine de pays se sont donc retrouvés à Vallon Pont d'Arc pour en découdre. Parmi eux une bonne vingtaine d'adhérents du club de kayak d'Annonay.

Le challenge des gorges de l'Ardèche

Cette année 78 embarcations ont pris le départ réservé aux grosses embarcations type C9 (canoë 9 places) et à une

minorité de prototypes multicoques genre pirogues qui permettent à des équipages composés de l'élite nationale et internationale de rafler les premières places du classement.

Seuls deux C9 réussirent à rejoindre le C9 annonéen (en tête pendant les deux tiers de la course) : l'équipage alsacien d'Huningue et celui du Périgord.

Les Annonéens finissent donc 10e au scratch en 2 h 01' et 2e des embarcations C9 en se payant le luxe d'avoir doublé quelques pirogues et de laisser quelques traces de leur embarcation sur un des derniers morceaux de falaise peu avant l'arrivée. Le marathon...

2 h 19'36 plus tard Jonas Le Morvan se place 168e au

scratch (Kayaks monoplaces et biplaces, canoës monoplaces et biplaces) et termine 76e en kayak homme monoplace toutes catégories confondues.

Loïc Callet et Mathilde Cartier heureux de leur premier marathon terminent respectivement 284e et 355e au scratch ainsi que 137e en K1 homme et 32e en K1 femmes toutes catégories confondues.

Grosse désillusion pour Clément Callet et Michel Rambaud classés 354e et 535e au scratch ainsi que 167e et 250e en K1 toutes catégories. En effet, Clément a d'abord aidé son collègue Michel puis s'est fait éperonner par un C2, ce qui lui a valu cette perte de temps et son plus mauvais marathon.

Pour Michel qui depuis deux mois avait mis beaucoup de cœur à s'entraîner, un dessilage suite à une collision dans le rapide du Charlemagne a entraîné la perte de sa pagaie.

Prochaines compétitions le 22 novembre pour un sélectif interrégion de descente à St-Just-St-Rambert et un sélectif de slalom à Vinon sur Verdon où Mathias Merle et Claire Landrin viseront la tête du classement national en Canoë biplace mixte.

A ce propos un appel est lancé aux sponsors potentiels pour l'acquisition d'un canoë biplace d'une valeur de 2 500 euros, vous pouvez contacter le club spontanément au 04 75 67 67 40.